



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction

140 O'Connor Street

140, rue O'Connor

Ontario

Ottawa

K1A 0S5

Title - Sujet Bâtiment B	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-194770/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-194770	Date 2019-02-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-362-76252	
File No. - N° de dossier fg362.M7594-194770	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-03-14	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kelly, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur fg362
Telephone No. - N° de téléphone () - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fait partie des documents de soumission.

La modification 004 est émise pour les suivantes :

- (1) Reporter la date de clôture de la demande de proposition au **jeudi 14 mars 2019 à 14h00 HNE**;
 - (2) Question et Réponse des soumissionnaires
 - (3) Émettre Addenda 04
-

(1) La date de clôture de la demande de proposition est reportée jusqu'au jeudi 14 mars 2019 à 14h00 HNE.

(2) Question et Réponse des soumissionnaires

QUESTION # 120 :

Reportez-vous à la section 09 96 59, elle appelle un époxy ignifuge. Je voulais savoir s'il s'agissait d'époxy résistant aux flammes ou d'époxy autoextinguible.

RÉPONSE # 120 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 121 :

Dessin S120 : Devons-nous prévoir de la galvanisation pour les items 243 et 411? (fer angle et plaque pliée).

RÉPONSE # 121 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 04.

QUESTION # 122 :

Section des spécifications 26 24 13 «tableau de distribution» demandes des disjoncteurs retirent. Sont-ils nécessaires, car le disjoncteur alimentant le tableau à partir de DP-01 est un disjoncteur moulé. Précisez s'il vous plaît.

RÉPONSE # 122 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 123 :

Pourriez-vous spécifier la spec 01 43 00 1.1.1? Quelles parties du travail sera testées indépendamment? Quelle est la partie de test que nous devons porter?

RÉPONSE # 123 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la Section 01 45 00 sous-section 1.1.1.

QUESTION # 124 :

Est-ce que l'entrepreneur général censé supporter des frais de mise en service?

RÉPONSE # 124 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la Section 01 91 31 sous-section 1.6.7.3.

QUESTION # 125 :

Nous ne sommes pas en mesure de localiser les systèmes de sécurité pour le bâtiment B. S'il y en a, veuillez en faire référence dans les spécifications. Si rien n'est spécifié, veuillez indiquer le type de véhicule d'approvisionnement que la GRC utilisera pour fournir et installer les systèmes de sécurité (contrôle d'accès et vidéosurveillance).

RÉPONSE # 125 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Seulement les réponses relatives aux travaux contenus dans la présente demande de soumissions peuvent être fournies.

QUESTION # 126 :

Rayonnages de rangement en métal (articles 10 à 56 13.) Référence (1.2. Informations sur l'action à soumettre) Point-3. Les dessins d'atelier:

- A. Quel est le nombre d'étagères / d'ouvertures requises par baie pour SH et SH2 dans les salles 125, 126, 130, 131.
- B. Quelles sections de baies SH et SH2 nécessitent des tiroirs? Dans les salles 125, 126, 130, 131 à
- C. Combien de tiroirs au total sont nécessaires pour SH et SH2 dans les pièces, 125, 126, 130, 131
- D. Quelles sont les dimensions de la taille requise du tiroir coulissant? Hauteur du tiroir? Largeur / profondeur / longueur etc.
- E. Quelles sont les tailles de bacs en plastique (longueur / hauteur / largeur / profondeur)
- F. Quelles sections de baies SH et SH2 - / requièrent un stockage de bacs en plastique dans les salles 125,126,130,131.
- G. Combien de bacs en plastique sont nécessaires sur chaque étagère de baie / dans toutes les baies de SH et SH2
- H. Combien de séparateurs sont nécessaires sur chaque étagère pour chaque section de baie dans SH et SH2 - Salles 125, 126, 130, 131.
- I. Pour ce qui est des tiroirs, est-il acceptable pour les tiroirs qui doivent être installés / conçus au bas de la base des étagères, conformément à la conception appropriée afin que les tiroirs soient facilement accessibles.
- J. Peut-il y avoir un dessin / esquisse de l'unité de rayonnage illustrant / illustrant la conception du tiroir coulissant / avec des ouvertures pour la section des étagères? Par chance, est-ce que le concepteur a un brouillon / qui peut être fourni à ce stade?

RÉPONSE # 126 :

A : Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la Section 10 56 13, sous-section 2.3.2.1.

B à J : Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 127 :

Référence à toutes les spécifications Lockers-LK1 et LK2 10 51 13, article 2.2 Accessoires, point n ° 4: le tiroir de verrouillage de l'arrière-bras ne mentionne pas la taille requise du tiroir de verrouillage de l'arme interne. Le client souhaite-t-il avoir un tiroir de verrouillage de l'arrière-bras amovible avec une serrure / à clé de 6 po ou de 9 po de hauteur?

RÉPONSE # 127 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 128 :

Section 10 51 13, article 2.2 Accessoires, point n ° 1: réglable .1. Intégré avec étagère modulaire - (étagère supérieure du vestiaire) Est-ce qu'une étagère ajustable avec porte-vêtement intégré acceptable (à l'opposé de l'installation d'un kit d'étagère supérieure principale des casiers pour LK1 et LK2?

RÉPONSE # 128 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 129 :

Combien de crochets faut-il dans chacun des casiers demandés pour les casiers LK1 et LK2? De plus, où faut-il installer les crochets dans le casier?

RÉPONSE # 129 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 130 :

Combien de séparateurs faut-il dans chaque casier individuel pour LK1 et LK2?

RÉPONSE # 130 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 131 :

Veillez indiquer le nombre de découpes nécessaires dans le plancher pour l'accès de l'alimentation électrique des équipements situés dans les bureaux et les salles informatiques. Je vois un symbole pour les boîtes de plancher d'accès en retrait, mais aucun ne figure sur les dessins.

RÉPONSE # 131 :

Veillez se reporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 132 :

En ce qui concerne le point 2.1 du section 10 21 13.19, nous demandons respectueusement l'approbation des produits Hiny Hiders Solid Plastic, Scranton Products, en tant que substitut acceptable pour la demande.

RÉPONSE # 132 :

Veillez se reporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 133 :

Les spécifications, section 25 30 02, 2.3 / 2.5 / 2.6 / 2.7 / 2.9 / 2.11 et 2.22 indiquent que le signal de contrôle est 4-20mA, pouvons-nous utiliser 0-10V en place?

RÉPONSE # 133 :

Soumission conforme aux plans et aux devis.

QUESTION # 134 :

Section 25 30 01, point 1.5.6, l'équipement d'interface DI accepte les impulsions jusqu'à 2 kHz. 15HZ, sont-ils acceptables?

RÉPONSE # 134 :

Soumission conforme aux plans et aux devis.

QUESTION # 135 :

Sur le Dwg M202, certaines pièces (par exemple, les salles 129, 119, 124) ont plusieurs panneaux radiants. Pouvons-nous utiliser une vanne de régulation pour tous les panneaux radiants de chaque pièce? Cela nécessitera de modifier la tuyauterie hydraulique.

RÉPONSE # 135 :

Soumission conforme aux plans et aux devis.

QUESTION # 136 :

Nous avons essayé de télécharger le document ci-dessus, mais nous n'avons pas pu le faire en raison d'un lien rompu. Pouvez-vous renseigner pour obtenir un document fonctionnel ou simplement une copie de ce document?

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)/Direction générale des biens immobiliers/Services d'architecture et de génie.

1 MD13800, Systèmes de gestion et de contrôle de l'énergie (SGE), Manuel de conception, septembre 2000, <ftp://ftp.pwgsc.gc.ca/rps/docentre/mechanical/me214-f.pdf>

RÉPONSE # 136 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 137 :

Les dessins (T100 - T104) ne précisent pas si le support requis est conforme aux spécifications, section 27 10 05, article 2.1.1 (Floor Mounted Gangable Cabinets) ou conforme à la section 27 10 05, article 2.1.2 (Floor Mounted 2-Post Telecommunications Racks). Souhaitez-vous indiquer si des armoires ou des racks doivent être fournis?

RÉPONSE # 137 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la plan A700 et l'addenda numéro 02.

QUESTION # 138 :

Les dessins T102 et T103 indiquent une exigence pour les socles sismiques. S'agit-il du «support d'ancrage de plancher sismique SNE-Z4» indiqué à la section 27 10 05 article 2.1.1.15 du cahier des charges?

RÉPONSE # 138 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 139 :

Le dessin T103-02 indique que le câblage est en cours soit installateur sur le «rack d'entrée». S'agit-il des armoires montrées dans la pièce 116 du T100? L'entrepreneur en câblage est-il responsable de la fourniture et de l'installation de ces racks? Existe-t-il des élévations de rack indiquant où notre câblage est terminé?

RÉPONSE # 139 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la plan A700 et l'addenda numéro 02.

QUESTION # 140 :

Des PDU sont-elles requises pour les racks de la salle 115?

RÉPONSE # 140 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 141 :

Les gestionnaires de câbles verticaux (VCMS) apparaissent uniquement sur le rayonnage de la pièce 115 et seulement (4) gestionnaires de 10 pouces sont indiqués comme requis. Aucun VCMS n'est indiqué comme requis pour l'un des autres rayonnages de la pièce 117. Les spécifications des articles 3.2.2 et 3.3.3 de la section 27 10 05 du cahier des charges indiquent des exigences différentes. Veuillez indiquer quelles sont les exigences réelles du VCMS.

RÉPONSE # 141 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 142 :

Veillez confirmer que le «rack de poste de travail», comme indiqué sur le dessin T104-04, est fourni et installé par d'autres.

RÉPONSE # 142 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 143 :

Quelle est la garantie requise pour l'étendue des travaux de couverture, cahier des charges section 07 52 00?

RÉPONSE # 143 :

Veillez se rapporter à CG3.13 Garantie et rectification des défauts des travaux
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2830D/8#garantie-et-rectification-des-defectuosites-des-travaux>.

QUESTION # 144 :

Quels sont les fabricants acceptables pour l'étendue des travaux de couverture, cahier des charges section 07 52 00?

RÉPONSE # 144 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la Section 07 52 00.

QUESTION # 145 :

Quels sont les fabricants acceptables pour les travaux de toiture végétalisée, spécification section 07 55 63?

RÉPONSE # 145 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la Section 07 55 63.

QUESTION # 146 :

La réponse n ° 17 ne précise pas si les départs-moteurs sont requis ou non sur le dessin E301 pour les CU-01, CU-02 et ERV-01.

RÉPONSE # 146 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 147 :

La réponse n ° 39 mentionne de faire référence au prochain addenda n ° 3, mais il n'a pas été fait mention du type de chemin de câbles en cours d'installation.

RÉPONSE # 147 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 04.

QUESTION # 148 :

2.11. SYSTÈME DE POLISSAGE DE CARBURANT Les sections 26 32 13, page 18, articles 2.11.14 à 2.11.17.8 sont une description à un fournisseur unique du système de filtration de Schroeder Industries. L'État acceptera-t-il un système de filtration de carburant qui conforme aux spécifications génériques énumérées aux articles 2.11.1 à 2.11.13?

RÉPONSE # 148 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 149 :

Les détails illustrés qui enveloppent les blocs de béton aux colonnes HSS ne sont pas réalisables sans remplissage. La coquille est trop mince pour se soutenir et être structurellement solide. Nous recommandons d'envelopper tous ces HSS avec une couche de bloc de béton d'une épaisseur minimale de 90 mm.

RÉPONSE # 149 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 150 :

Remarque 6/A423 sur les détails 1, 4, 7, 10 / A423, veuillez noter que les blocs de coins décalés ne sont pas fabriqués et ne peuvent pas être utilisés tels quels.

RÉPONSE # 150 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 151 :

Remarque 7 / A423, veuillez noter que le bloc Banjo Pilaster n'est pas disponible au Canada.

RÉPONSE # 151 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 152 :

Détails 2, 3, 4, 6, 8, 9, 11 et 12 / A423, veuillez noter que les bloc de béton de la jetée ont une durée de 390 mm. Ils ne sont pas disponibles en une seule pièce de 300 mm de long.

RÉPONSE # 152 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 153 :

Remarque 9 /A423 et le détail 6 / A423 , veuillez noter que les bloc de béton de la jetée de 140 mm ne sont pas disponibles.

RÉPONSE # 153 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 154 :

Détails 1, 4, 7 et 10 / A423, notez le bloc le plus large disponible et 290 mm de large.

RÉPONSE # 154 :

Veuillez se rapporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 155 :

Veuillez préciser l'étendue du bloc architectural le long de la ligne de quadrillage 5 et l'emplacement de la transition vers un bloc de béton régulier.

RÉPONSE # 155 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se rapporter à la plan A202, WT3 et l'addenda numéro 03.

QUESTION # 156 :

Détails 9 et 12 / A423, sont des blocs de béton autour des colonnes à construire avec des blocs de béton architecturaux?

RÉPONSE # 156 :

Veuillez se reporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 157 :

Reportez-vous à l'article 2.2.6 (HD2), 10 28 00, pouvez-vous conseiller des éclaircissements sur cet élément (HD2), uniquement disponible en Europe? L'architecte / consultant at-il un numéro de modèle qu'ils ont utilisé pour spécifier ce produit?

RÉPONSE # 157 :

Veuillez se reporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 158 :

Reportez-vous à la section 10 28 00, article 2.2.14 (TB6). L'architecte / consultant at-il un numéro de modèle qu'il a utilisé pour spécifier ce produit?

RÉPONSE # 158 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se reporter à la Section 10 28 00.

QUESTION # 159 :

Se reporter à la modification n ° 2, la réponse n ° 17 ne précise pas si les départs-moteurs sont requis ou non sur le dessin E301 pour les CU-01, CU-02 et VRE-01.

RÉPONSE # 159 :

Veuillez se reporter à l'addenda numéro 05 imminent.

QUESTION # 160 :

Se reporter à l'amendement n ° 2, la réponse n ° 39 indique de renvoyer au prochain addendum n ° 3, mais le type de chemin de câbles en cours d'installation n'a pas été mentionné.

RÉPONSE # 160 :

Soumission conforme aux plans et aux devis. Se reporter au dessin C200.

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-194770

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG 362

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20194770

File No. - N° du dossier
FG362 m7594-194770

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
1005007

QUESTION # 161 :

Où pouvons-nous trouver le dessin révision 9?

RÉPONSE # 161 :

Veillez se rapporter à l'addenda numéro 03.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-194770

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG 362

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20194770

File No. - N° du dossier
FG362 m7594-194770

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
1005007

ADDENDA 04

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.

DEVIS

Section 04 22 00 – MAÇONNERIE D'ÉLÉMENTS EN BÉTON:

- .1 **REEMPLACER:** Article 2.1.2.4 à lire:
Texture de surface: visage rectifié et poli. Fini a quatre (4) côtés.
- .2 **AJOUTER:** Article 2.1.3.5 à lire:
Finis a quatre (4) côtés.

Section 05 12 23 – ACIER DE CONSTRUCTION POUR BÂTIMENTS:

- .1 **SUPPRIMER:** Supprimer article 2.3.4.
- .2 **SUPPRIMER:** Supprimer article 2.3.5.

Section 23 74 00 – GROUPE DE CONDITIONNEMENT D'AIR POUR MONTAGE À L'EXTÉRIEUR:

- .1 **REEMPLACER:** Article 2.2.3 à lire:
Étui extérieur : mousse isolante à pulvériser de 50 mm ou insulation de 3lb/CF, construction à double paroi. Murs, toit, planchers et portes doivent atteindre R12.5. Acier galvanisé épais avec finition en émail cuit à l'épreuve des intempéries de 1.0-1.27 mm, complet avec solin, thermiquement cassé, métal non traversant. Mur intérieur doit être de 0.8-1.0 mm d'épaisseur en acier galvanisé.
- .2 **REEMPLACER:** Article 2.6.2 à lire:
Passes multiples, au gaz, avec surface de chauffe principale en acier inoxydable ou en acier inoxydable titannique 316 et une surface de chauffe secondaire avec tubes 316 en acier inoxydable ou en acier inoxydable titannique.
 - .1 Brûleur à gaz : installé, pré-câblé et ayant subi un essai de combustion en usine, et muni des dispositifs nécessaires de commande et de sécurité
 - .2 Efficacité minimale du brûleur à gaz: 90%
 - .3 Prévoir un dispositif de neutralisation à distance du condensat dont la taille est déterminée par le fabricant.
 - .4 Veilleuse à allumage par étincelle avec robinet d'arrêt sécurité-veilleuse.
 - .5 Brûleur de gaz à modulation capable de présenter un débit moyen de 15:1.
- .3 **SUPPRIMER:** Article 2.7.1.5.

Section 26 05 28 – MISE À LA TERRE DU SECONDAIRE:

- .1 **REEMPLACER:** Article 3.9.2 à lire:
Relier la mise à la terre de l'installation au système de mise à la terre existant installé au niveau du transformateur de service avec un minimum de conducteurs 3-2 / 0. Prévoir un bus de terre continu monté autour de la pièce de service électrique principale.

Section 26 32 13 – GROUPES ELECTROGÈNES DIESEL ET ACCESSOIRES:

- .1 **AJOUTER:** Ajouter ce qui suit à article 2.1.10:

Une finition galvanisée à chaud est acceptable pour les garde-corps et les escaliers.

- .2 **REPLACER:** Article 2.5.1.3 à lire:
Configuration à six (6) cylindres.
- .3 **SUPPRIMER:** Article 2.7.5.
- .4 **AJOUTER:** Ajouter ce qui suit à article 2.9.5:
Un réservoir en acier résistant à la corrosion avec une peinture macropoxy est également acceptable.
- .5 **SUPPRIMER:** Article 2.15.2.
- .6 **REPLACER:** Article 2.15.3 à lire:
Isolateurs à ressorts de type sismique avec amortisseurs latéraux ajustables pour permettre la mise à niveau et d'une console de commande procurant une installation élastique.
- .7 **REPLACER:** Article 2.16.2 à lire:
Objectif de rendement acoustique pour chaque génératrice en isolation : 65 dBA à 7 mètres dans des conditions de champ libre.
- .8 **REPLACER:** Article 2.17.12.5 à lire:
Capacité d'interruption du disjoncteur de 65 kAIC.ou tel q'indiqué par l'étude de court circuit.

Section 27 05 28 – VOIS DE COMMUNICATION:

- .1 **REPLACER:** Article 2.3.4 à lire:
Couplages étanches à la pluie.
- .2 **REPLACER:** Article 2.6 à lire:
PLATEAU DE CABLE TYPE PANIER (SOUS-PLANCHER)
- .3 **REPLACER:** Article 2.7 à lire:
PLATEAU DE CÂBLE DE TYPE ÉCHELLE (AU-DESSUS DES RACKS DANS LES SALLES)

Section 28 31 00 – DÉTECTION ET ALARME INCENDIE:

- .1 **AJOUTER:** Ajouter ce qui suit à article 2.23.1:
Câble doit être à fibres optiques. La supervision est nécessaire pour les conditions d'alarme, de supervision et de trouble.
- .2 **AJOUTER:** Ajouter ce qui suit à article 2.23.2:
Câble doit être à fibres optiques. La supervision est nécessaire pour les conditions d'alarme, de supervision et de trouble.

Section 31 23 33.01 – EXCAVATION, CREUSAGE DE TRANCHÉES ET REMBLAYAGE:

- .1 **REPLACER:** Article 3.1.6 à lire:

Toute roche couverture (blocs rocheux) plus grande que 610x610x610mm doit rester sur le site pour la réutilisation sur place par le représentant du ministère. Empiler les roches dans l'endroit tel qu'indiqué aux dessins. La surface de roc peuvent rester en place sous les zones de végétation proposées, à condition que la surface de roc soit égale ou inférieure au niveau de fondation requise. La surface de roc doit être enlevées dans les autres zones.

DESSINS

Dessin C204 – SERVICING PLAN / PLAN DES SERVICES:

- .1 **REEMPLACER:** Note du Dessin 49 à lire:
NOUVELLE SOUPAPE À BILLE ET BOÎTE À SOUPAPES, À ENFOUISSEMENT DIRECT. NOUVELLE SOUPAPE À BILLE EST SITUER SUR L'ÉGOUT PLUVIAL.

Dessin A102 – SITE DETAILS / DÉTAILS DU SITE

- .1 **SUPPRIMER:** Supprimer la note du dessin 43 et le symbole du séparateur d'huile associé dans le plan 3 / A102

Dessin A201 – FOUNDATION PLAN / PLAN DE LA FONDATION :

- .1 **REEMPLACER:** Remplacer le dessin avec la Révision 10, ci-jointe.

Dessin S120 – DRAWING NOTES / NOTES DU DESSIN:

- .1 **SUPPRIMER:** Supprimer les dessins, notes 461 et 462.
- .2 **REEMPLACER:** Dans les notes du dessin 200, 211, 212, 213, 214, 220, and 230: remplacer la cornière de rebord angulaire avec une plaque d'acier plier an forme de 'L' a moins d'indication contraire. Le coté verticale doit être 51mm de hauteur et le coté horizontal va varier d'après la location de la bordure. Le coté horizontal doit être soudé 25mm min. passée le centre de la poutre, typique a moins d'indication contraire

Dessin S201 – GROUND FLOOR PLAN / PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin S203 – LOW ROOF PLAN / PLAN DU TOÎT INFÉRIEUR

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin S204 – HIGH ROOF PLAN / PLAN DU TOÎT SUPÉRIEUR

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin S406 – HIGH ROOF PLAN / PLAN DU TOÎT SUPÉRIEUR:

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: GENERAL NOTES / NOTES GÉNÉRALES
 1. PROVIDE DECK EDGE ANGLE AS DESCRIBED ON S120, SIMILAR TO DETAILS 255 AND 256 / FOURNIR DE LA CORNIÈRE DE REBORD ANGULAIRE COMME DÉCRIS SUR LE DESSIN S120 ET SIMILAIRE AU DÉTAILS 255 ET 256.

Dessin M001.1 – SCHEDULES / TABLEAUX:

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la TABLEAU DES UNITÉS DE TOITURE:

TAG ÉTIQUETTE	HUMIDIFIER CAPACITY (kg/hr) CAPACITÉ D'HUMIDIFICATEUR (kg/h)	MAX HUMIDIFIER NATURAL GAS INPUT (kW) ENTRÉE MAXIMALE DE GAZ NATUREL D'HUMIDIFICATEUR (kW)
RTU-1	4.5 - 22.7	18.2
RTU-2	4.5 - 22.7	18.2
RTU-3	4.5 - 22.7	18.2
RTU-4	4.5 - 22.7	18.2
RTU-5	4.5 - 22.7	18.2
RTU-6	4.5 - 22.7	18.2

Dessin M004 – DETAILS / DÉTAILS:

- .1 **REPLACER:** Titre de Détail 2/M004 à lire:
GREYWATER STORAGE TANK HOLD-DOWN STRAP DIMENSIONS –
DOUBLE D-LUG / DIMENSIONS DE LA SANGLE DU RÉSERVOIR DE
STOCKAGE DES EAUX USÉES DOMESTIQUES – DOUBLE D-LUG

Dessin M005 – CONTROLS SCHEMATICS / SCHÉMAS DE CONTRÔLE:

- .1 **REPLACER:** Note dans Détail 6 à lire:
PROVIDE LIQUID SENSOR MONITORED BY BAS. GENERATE ALARM AT
BAS IF WATER IS DETECTED IN RAISED FLOOR CAVITY. / FOURNIR UN
CAPTEUR LIQUIDE SURVEILLÉ PAR LE BAS. GÉNÉRER UNE ALARME À
BAS SI L'EAU EST DÉTECTÉE DANS LA CAVITÉ AU PLANCHER.

Dessin F001 – FIRE PROTECTION – HIGH LEVEL GROUND FLOOR PLAN / PROTECTION
INCENDIE – PLAN DU REZ-DE-CHAUSÉE NIVEAU HAUT

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin F002 – FIRE PROTECTION – LOW LEVEL GROUND FLOOR PLAN / PROTECTION
INCENDIE – PLAN DU REZ-DE-CHAUSÉE NIVEAU BAS

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin F003 – FIRE ALARM – GROUND FLOOR / ALARM INCENDIE DU REZ-DE-CHAUSÉE

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin F004 – FIRE ALARM – BELOW FLOOR / ALARM INCENDIE – SOUS PLANCHER

- .1 **AJOUTER:** Ajouter à la page: DRAWING SCALE / ÉCHELLE: 1:100

Dessin E005 – ELECTRICAL DUCTBANK & GENERATOR DETAILS / DÉTAILS ÉLECTRIQUES:

- .1 **AJOUTER:** Ajoutez cette note au Détail 4:
Le conduit de 27mm qui tient la communication pour signal de départ devrait
aussi contenir le câblage nécessaire pour l'annonceur.

Dessin E006 – ELECTRICAL - GROUNDING RISER & DETAIL / ÉLECTRIQUE - MISE À TERRE
LIGNE UNIQUE:

- .1 **AJOUTER:** Ajoutez cette note au Détail 4: Taille de fils pour les connexions mise à la terre entre la génératrice et la grille existant et entre la system de protection contre la foudre et la grille existant devrait être indiquée a 1/0 AWG.
- .2 **AJOUTER:** Ajoutez cette note au Détail 4: La grille de mise à la terre pour le transformateur est existante. Tous les autres travaux / connexions doivent être achevés dans le cadre de ce contrat.

Dessin E100 – ELECTRICAL - SITE LIGHTING, POWER AND SYSTEMS / ÉLECTRIQUE - PLAN D'ÉCLAIRAGE ET ALIMENTATION DU SITE:

- .1 **REEMPLACER:** Note du Dessin 12 à lire:
PROVIDE DIRECT BURIED 1x103mmC SPARE CONDUIT / FAIRE PROVISION D'UN CONDUIT LIBRE DE 1x103mmC À ENFOUISSEMENT DIRECT.

Dessin E700 – ELECTRICAL - SINGLE LINE DIAGRAM/ ÉLECTRIQUE - SCHÉMA UNIFILAIRE:

- .1 **REEMPLACER:** Note 1 à lire:
CAM LOCK, 600A TEMPORARY CONNECTION POINT FOR LOAD BANK.
CONNECTION POINT FOR LOAD BANK TO BE INSTALLED ON EXTERIOR WALL OF ELECTRICAL ROOM FACING GENERATOR / SERRURE À CAME, POINT DE CONNEXION TEMPORAIRE 600A POUR BANC DE CHARGES. LE POINT DE CONNEXION DU BANC DE CHARGE DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR DU LOCAL ÉLECTRIQUE FAISANT FACE AU GÉNÉRATEUR.

ADDENDA

ADDENDUM 03 / ADDENDA 03

- .1 Section 09 51 13, .1:
 - .1 **REEMPLACER:** Changer la référence de l'article à lire "2.1.2.7".
- .2 Section 26 32 13, .4:
 - .1 **REEMPLACER:** Changer la référence de l'article à lire "2.17.4".
- .3 Section 26 32 13, .6:
 - .1 **REEMPLACER:** Changer la référence de l'article à lire "3.1.6.5".
- .4 Section 26 32 13, .8:
 - .1 **REEMPLACER:** Changer la référence de l'article à lire "2.17.3.13.1.3".

Fin d 'addenda no. 04